



> APRES CAP ALPHA A CLAPIERS, LANCEMENT DE CAP OMEGA A MONTPELLIER ET DE CAP GAMMA A GRABELS, DEUX NOUVELLES STRUCTURES IMMOBILIERES PERFORMANTES POUR LES ENTREPRISES INNOVANTES QUI OUVRIRONT EN 2004

La pépinière Cap Omega (Montpellier) hébergera en 2004 une trentaine de jeunes entreprises dans les Technologies de l'Information et de la Communication



Le 20 mars 2003, pose de la première pierre de Cap Omega en présence de Georges Frêche, président de Montpellier Agglomération, Francis Idrac, préfet de région et de Gilbert Pastor, vice-président de Montpellier Agglomération, président délégué de la commission développement économique, emploi et aéroport. Coût : 10 millions d'euros. Financement : 915 000€ Europe, 600 000€ Etat, 609 796€ Département et 7 875 204€ Montpellier Agglomération.

« Tout ce qui concourt au développement autonome de ce tissu de PME, créateur d'emplois, doit être encouragé. C'est ce qui a été fait sur cette opération Cap Omega où ont été engagés des fonds de l'Etat et de l'Europe » déclarait le préfet Idrac le 20 mars dernier lors de la pose de la première pierre de Cap Omega sur le Parc Eureka, au sud-est de Montpellier. Financé également par le Département, ce projet ambitieux de 5300m² qui sera

dès la fin du premier trimestre 2004 à la disposition d'une trentaine de jeunes entreprises permettra d'accueillir des porteurs de projets locaux ou des entreprises étrangères qui veulent implanter une antenne dans l'Agglomération. Deux fois plus que Cap Alpha, le Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation, première pépinière de Montpellier Agglomération créée en 1987 à Clapiers, qui connaît un grand succès. « En quinze ans, Cap Alpha a généré 300 entreprises, plus de 5 000 emplois directs et indirects, avec un taux de pérennisation des entreprises de 82 % au bout de trois ans. Un résultat largement au-dessus de la moyenne nationale » a rappelé Georges Frêche, président de Montpellier Agglomération. Quelque 240 personnes travailleront dans cette deuxième pépinière d'entreprises de Montpellier Agglomération qui sera spécialisée dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).



Cap Omega : un seul bâtiment linéaire de 90m de long sur trois niveaux conçu par l'atelier d'architecture Jean-Luc Hesters.

Cap Gamma, un hôtel d'entreprises biopharmacie à Grabels, au cœur du parc Euromédecine 2



Le 27 mars 2003, pose de la première pierre de Cap Gamma en présence de Bernard Prunet, maire de Grabels, Izalene Tiene, maire de Campinas (Sao-Paulo - Brésil), Georges Frêche, président de Montpellier Agglomération, Monique Pétard, conseillère générale du canton de Montpellier X et Gilbert Pastor, vice-président de Montpellier Agglomération.

« Créer un nouveau quartier à Grabels, le quartier de la Valsière, dans lequel l'Agglomération implante un projet économique de l'ampleur de Cap Gamma, voilà toute la signification de « l'avenir en partage », la devise de la Communauté d'Agglomération de Montpellier », déclarait Bernard Prunet, maire de Grabels, vice-président de Montpellier Agglomération, lors de la pose de la pre-

mière pierre de Cap Gamma, un hôtel d'entreprises « biopharmacie » de 7 000m² qui accueillera une trentaine d'entreprises spécialisées en chimie du médicament et en biotechnologies à partir du printemps 2004. Une pose de première pierre en présence de Izalene Tiene, maire de Campinas (Sao Paulo - Brésil), très intéressée par le développement économique de l'Agglomération. L'implantation de Cap Gamma, dédié aux entreprises qui créent les médicaments de demain, va renforcer le parc Euromédecine 2 situé à Montpellier et Grabels, véritable pôle d'excellence médical et biopharmaceutique. Ce parc d'activités tertiaires, en cours d'extension sur les deux communes, regroupe déjà près de 200 entreprises, laboratoires et centres de recherche publics et privés qui emploient plus de 5 000 salariés. Il est desservi par la ligne 1 de tramway, qui sera complétée par des bus TaM qui desserviront le nouveau quartier de la Valsière, et la restructuration de la route départementale 127 prévue par le Département.



Cap Gamma : deux bâtiments jumeaux conçus par les architectes Gilles Chrétien et Jean-Luc Martineau.

> CEREIREDE : MISE EN SERVICE AU TROISIEME TRIMESTRE 2004

Après 15 ans d'efforts, la grande station d'épuration de l'Agglomération, c'est parti !



PHOTO : V. DAVERIO

Pose de la première pierre de la station d'épuration de la Céreirède en présence, de gauche à droite, de René Julien, conseiller municipal de Lattes, conseiller de Montpellier Agglomération, Louis Pouget, conseiller spécial de Montpellier Agglomération délégué à la coordination des réseaux d'assainissement, Cyril Meunier, maire de Lattes, vice-président de Montpellier Agglomération, Philippe Vignes, secrétaire général de la Préfecture de l'Hérault et Georges Frêche, président de Montpellier Agglomération.

Le tronçon lagunaire de l'émissaire en mer



PHOTO : MONTPELLIER AGGLOMERATION - SERVICE ASSAINISSEMENT

Ce tronçon part du rond point de la route de Villeneuve-les-Maguelone, longe les étangs de l'Arnel et du Prévost et relie la partie maritime au niveau du Grau du Prévost.

Les travaux de la partie lagunaire de l'émissaire ont débuté en octobre 2002. La pose du dernier tronçon de la partie lagunaire a été réalisée le 17 mars. Un à un des tubes en acier de 12m de long et de près de six tonnes ont été emboîtés à la vitesse d'une vingtaine de mètres par jour.

Restent à réaliser les ouvrages spéciaux de traversée de la Mosson, du canal du Rhône à Sète et de la canalette de Palavas. Les travaux seront terminés fin 2003.

Capacité d'épuration	Taux d'épuration
2002 : 260 000 équivalent habitants	60%
2004 : 470 000 équivalent habitants	95%

Dans l'exercice de sa compétence assainissement, la Communauté d'Agglomération de Montpellier s'est donnée comme objectif d'assurer le plus haut niveau de collecte, de traitement et de rejet des eaux usées afin de protéger l'ensemble de notre environnement naturel.

Ainsi, la modernisation et l'extension de la station d'épuration de la Céreirède sont mises en œuvre au service des pêcheurs, des baigneurs, de la régénération du Lez, des étangs littoraux, des plages et de notre Méditerranée.

Ce grand chantier de l'Agglomération comprend, en plus de la station d'épuration, la création d'un émissaire en mer d'un diamètre de 1,6m et long de 20 km, dont 4,5 km pour le tronçon terrestre, 4,5 km pour le tronçon lagunaire et 11 km pour le tronçon maritime dont l'extrémité sera située à 30m de profondeur.

Le tronçon maritime de l'émissaire en mer



PHOTO : MONTPELLIER AGGLOMERATION - SERVICE ASSAINISSEMENT

Pour la partie maritime de l'émissaire, la traversée du Grau du Prévost et la construction de l'"estacade", sur la plage de Palavas, ont débuté en mars. Cette estacade de 250m de long permettra la pose du premier tronçon de l'émissaire sous la plage. Cette opération aura lieu début juin 2003.

Le 24 mars, les 5 premiers tronçons en Polyéthylène haute densité, d'une longueur unitaire de 550 m (soit 2,750 km), sont arrivés dans le port autonome de Sète en provenance de Norvège après un voyage de 2 700 km. Les 15 tronçons restants seront acheminés, au rythme d'un voyage par mois. Les 20 tronçons seront équipés, dans le site du port de Sète, des lests de béton nécessaires à leur protection avant d'être acheminés, un par un, à Palavas-les-Flots où ils seront assemblés, déposés sur les fonds marins et recouverts de matelas de béton afin d'assurer leur protection finale. Les travaux s'achèveront en avril 2004.